

## EXTRAIT

### DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE DE  
SAINT PIERRE  
EN  
FAUCIGNY  
(Haute-Savoie)**

**Nombre de Conseillers :**  
en exercice 29  
  
présents 17  
  
votants 25

#### OBJET :

**N°DCM2022-48**

**Subvention exceptionnelle :  
Bonneville Arve Borne  
Cyclisme**

L'an deux mille vingt deux -----

le vingt-deux septembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2022

**PRESENTS :** Marin GAILLARD (Maire, Président); Valérie BOUVIER, Guy DUJOURD'HUI, Jocelyne BURNIER, Dominique CORNET, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Valérie CHAUVIGNÉ, Nicolas TRUBERT, Laure CHESSEL-BUTTAY, Arnaud BOUVARD, Fernand METRAL, Alexandre PESSEY-GIROD, Stéphanie CONTAT, Alexandre CHUARD.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations :** Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, François GONON, Martine PLANTAZ, Anne-Dominique VAUDEY, Sandrine PALUMBO, Valentin VAUDEY, (excusés).

**ABSENTS :** Jean-Claude BESSON, François GONON, Stéphane BOUVARD, Gaëlle RANGHIÉRO, Léa LUTTRINGER (excusés).  
Léa LUTTRINGER.

**SECRETAIRE :** Laure CHESSEL-BUTTAY est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que comme chaque année, dans le cadre du calendrier régional Auvergne Rhône-Alpes de la Fédération Française Cyclisme, Bonneville Arve Borne Cyclisme organise une course cycliste dite « Grand prix cycliste de Saint-Pierre-en-Faucigny ». Cette course aura lieu cette année dimanche 02 octobre 2022.

Afin de l'organiser, l'Association Bonneville Arve Borne Cyclisme sollicite la commune afin d'obtenir une aide financière pour boucler son budget.

Sur proposition du Maire,

le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité :

- Décide d'attribuer une subvention de 1.500 € (identique aux années précédentes) à l'Association Bonneville Arve Borne Cyclisme pour l'organisation du Grand Prix 2022.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,  
Marin GAILLARD

La Secrétaire,  
Laure CHESSEL-BUTTAY

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous  
Préfecture le 28/09/22

Publié le : 28/09/22

Le Maire,  
Marin GAILLARD

